

2 Maîtres-Nageurs Sauveteurs au sein du service des piscines et installations nautiques (H-F)

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, de deux postes à temps complet de Maître-Nageur Sauveteur au sein du Service des piscines et installations nautiques.

Châteauroux vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole ... C'est aussi une terre de jeux qui a su accueillir les épreuves de tir dans le cadre des JOP 2024 !!!

Desservies par un maillage autoroutier idéal, la Ville et l'Agglomération de Châteauroux, par leurs nombreux projets structurants, se veulent un territoire attractif. Du nouveau centre aquatique Balsan'éo en passant par l'aménagement de parcs d'activités, le réaménagement d'un ancien site industriel en une Cité du numérique ou encore la requalification de logements dans les quartiers ou des espaces publics (places, parcs, jardins, etc.) tout est pensé pour offrir un environnement agréable aux (nouveaux) habitants... et agents !

PROFIL : Cadre d'emplois des Educateurs des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) : titulaire, sur liste d'aptitude ou contractuel.

MISSIONS :

- Veiller au respect et à l'application des consignes de sécurité (Plan d'Organisation de la Sécurité et des Secours) et du règlement intérieur auprès des différents utilisateurs,
- Concevoir, animer et encadrer les activités physiques et sportives dans leur globalité pas seulement et purement aquatiques,
- Dans le cadre de l'agrément scolaire, les maîtres-nageurs seront également chargés de l'encadrement des élèves sous la responsabilité de l'Education Nationale,
- Participer à l'aménagement des différents bassins,
- Être force de propositions concernant les activités physiques et sportives proposées aux usagers, dans le but de faire évoluer l'offre régulièrement,
- Participer activement à des événements ponctuels et proposer des actions.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES :

- Être titulaire du BEESAN ou du BPJEPS AAN et du C.A.E.P.M.N.S. en cours de validité (si plus de 5 ans),
- Être formé aux gestes de premiers secours (PSE1 ou PSE2 à jour) de la formation continue,
- Être en bonne condition physique,
- Capacité à assurer la surveillance active des bassins.

PARTICULARITES ET SPECIFICITES DU POSTE :

- Temps de travail : annualisation du temps de travail sur la base de 1 607 heures,
- Horaires de travail : amplitude de travail variable, horaires décalés et irréguliers selon les obligations du service public, travail les week-ends, jours fériés et nocturnes,
- Activités soumises à une forte saisonnalité, liées en partie aux conditions climatiques,
- Titulaire du BEESAN / BPJEPS AAN / CAEP et PSE 1 à jour,

- Astreintes,
- L'exercice des missions pourra se faire sur plusieurs sites : complexe aquatique Balsan'éo, piscine Firmin Batisse, base nautique de Belle-Isle.
- Permis B exigé.

NOS ATOUTS :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire,

Participation financière de l'employeur pour l'adhésion à un contrat prévoyance labellisé (maintien de salaire) ainsi que pour l'adhésion à un contrat santé labellisé,

Actions de cohésion (chorale, théâtre, sport au travail, visites de sites, ...),

Comité des œuvres sociales : billetteries, location de vacances, chèques-vacances, ...

Possibilité de proposer des leçons particulières rémunérées en complément.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à **Monsieur Sébastien Lebeau**, Responsable des piscines et installations nautiques au 02.54.35.29.02 ou 06.26.64.64.99, ou à **Madame Laurence BERGES**, Responsable du pôle bassin 02 54.35.29.04 ou 06 49 43 97 24.

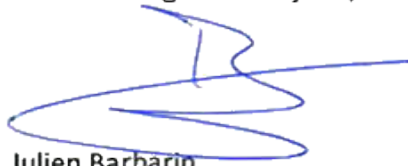
L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement via : recrutement@chateauroux-metropole.fr **avant le 4 décembre 2026.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 4 décembre 2026.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux.

A Châteauroux, le 28 octobre 2026

Pour le Président,
le Directeur général adjoint,



Julien Barbarin